

La Cour des comptes : un « arbitre » juge et partie au service des exploiters

Article publié dans « L'Anticapitaliste » du 26 juin 2014

<https://npa2009.org/actualite/cour-des-comptes-un-arbitre-juge-et-partie-au-service-des-exploiteurs>

La Cour des comptes, présidée par le « socialiste » Migaud, est inquiète : le gouvernement a programmé 50 milliards de coupes dans les dépenses publiques entre 2015 et 2017, mais les économies à réaliser sont « encore peu documentées », voire « incertaines »...

C'est pourquoi la Cour se croit autorisée à sortir de son rôle traditionnel (celui de contrôler la régularité des comptes publics) pour faire ses recommandations dans un rapport publié le 17 juin. Et le message est clair : terminées les petites économies, il va falloir frapper fort !

La Cour rappelle perfidement que le gouvernement n'a pas atteint sa cible de déficit public en 2013 (4,3% du PIB contre 3% prévu en décembre 2012) et qu'il échouera probablement encore en 2014 avec un déficit d'au moins 4% du PIB : « *L'objectif de déficit pour 2014, déjà révisé à la hausse en mai, risque d'être dépassé* ». Pour atteindre les objectifs 2015-2017, la Cour préconise d'agir principalement sur la masse salariale et les prestations sociales :

- les fonctionnaires devront travailler plus (« hausse de la durée effective du travail ») pour gagner moins : le gel de l'indice ne suffira pas, il faudra également baisser les primes, revoir les règles d'avancement, etc.
- les effectifs de la fonction publique devront être réduits (de 30 000 postes par an) contrairement à l'engagement de Hollande : « gel des effectifs des ministères jugés prioritaires et poursuite de la baisse dans les autres »
- les malades seront moins bien soignés ou moins bien remboursés : développement de la chirurgie ambulatoire, frein mis aux analyses médicales, rationnement des transports de patients, réduction des indemnités de congé maladie, etc.

Ils préparent la conférence sociale

Mais la Cour oublie de répondre à la question suivante : pourquoi dépenser des sommes folles (plus de 200 millions de budget de fonctionnement, sans compter les très hauts salaires des magistrats) pour entretenir un organisme qui débite chaque année le catéchisme patronal ?

La Cour des comptes met donc la pression sur le gouvernement à la veille de l'ouverture de la conférence sociale (7-8 juillet), qui doit discuter de la mise en œuvre du « pacte de responsabilité ». Si le gouvernement persiste à vouloir offrir 40 milliards d'allègement d'impôts et de cotisations au patronat d'ici 2017, il devra suivre les bons conseils de la bande à Migaud.

Alors qu'il est plus affaibli que jamais, miné par les divisions, menacé par le développement des luttes, le seul atout du gouvernement sera la politique des directions syndicales qui, à des degrés divers, risquent fort d'accompagner la mise en place de ce pacte de classe. Elles annoncent toutes leur participation à la conférence sociale. Aux anticapitalistes d'anticiper cette nouvelle régression en agissant dans tous les milieux militants pour la rupture du dialogue social et pour un plan de bataille pour affronter le gouvernement.

Gaston Lefranc